

LE CRISTAL DU CNRS 2017

Document n° 2 - Modalités et calendrier de la procédure d'attribution

Début novembre 2016	Ouverture de la campagne d'attribution du CRISTAL 2017 La Direction des Ressources Humaines envoie aux délégués régionaux l'ensemble des documents relatifs aux opérations d'attribution du Cristal, copie aux directeurs des Instituts. Information des directeurs d'unité par les délégués régionaux.
09 décembre 2016	Retour des fiches de proposition (document n° 4) Le directeur d'unité transmet ses propositions (ainsi que la copie des 2 derniers dossiers annuels) à l'Institut concerné avec copie au délégué régional. Le délégué régional et les directions fonctionnelles du siège transmettent leurs propositions à la Direction des Ressources Humaines / SDP-IT (à l'attention du Directeur Général Délégué aux Ressources).
Du 12 déc. 2016 au 12 janv. 2017	Examen des propositions Les directeurs d'Instituts examinent les propositions des directeurs d'unité et établissent un classement. Le DGDR examine les propositions des délégations régionales et des directions fonctionnelles.
13 janvier 2017	Transmission à la Direction des Ressources Humaines Les Instituts (et le DGDR) transmettent à la DRH : <ul style="list-style-type: none">✓ leurs classements (document n° 5)✓ les fiches individuelles des propositions « avis très favorable » (document n°6)
Fin janvier 2017	Préparation des dossiers pour le collège de direction La DRH prépare les dossiers pour le directoire puis le collège de direction.
22 février 2017	Examen des propositions en collège de direction La présidence décide, au cours d'un collège de direction, de la liste définitive des lauréats du Cristal.
Du 23 fév. à août 2017 Février 2017	Communication globale sur le Cristal et les lauréats La DRH transmet la liste définitive des lauréats aux Instituts, au DGDR, aux délégués régionaux et à la Direction de la Communication. La DRH informe les lauréats (copie aux Instituts, aux directeurs d'unité et à la DIRCOM) ; ainsi que les directeurs d'unité dont les propositions n'ont pas été retenues. Les Instituts informent les Présidents de section du Comité National.
Mars à août 2017	La DIRCOM finance, rédige et assure la coordination de la réalisation des portraits. Les délégations régionales réalisent et financent les photos des lauréats. La DIRCOM commande également les médailles Cristal.
Fin août 2017	La DIRCOM met à disposition des délégations régionales les médailles Cristal et les portraits.
Septembre à décembre 2017	Remise du Cristal (et des autres médailles chercheurs) La délégation régionale organise, avec l'aide financière de la DRH, la cérémonie de remise du Cristal. Cette cérémonie peut être organisée de façon individuelle ou groupée avec d'autres délégations, selon un déroulé type fourni par la DIRCOM. Le délégué régional remet la médaille Cristal aux côtés d'un représentant du DRH.